Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION BOURGOGNE

Évaluation d'incidences Natura 2000 : Formulaire simplifié

Le Réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont le but est de concilier biodiversité et activités humaines, dans une logique de développement durable. Le réseau comprend des :

- Zones spéciales de conservation (ZSC)* désignées au titre de la Directive « Habitat faune Flore »,
- Zones de protection spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive Oiseaux.

En Bourgogne, le réseau représente 66 sites et couvre 12% du territoire. Vous trouverez en *annexe 1* la carte des sites du département où se déroule votre activité.

L'évaluation des incidences

Un projet est soumis à évaluation des incidences s'il figure dans :

- La liste nationale du décret n°2010-365 du 9 Avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000,
- La liste locale complémentaire au 1er décret : arrêtés préfectoraux du 29 juillet 2011 (71), 25 août 2011 (58), 9 septembre 2011 (21) et du 23 septembre 2011 (89)
- La liste locale « régime propre » (élaboration en cours).

Ce régime s'applique, selon les cas, que l'on soit dans un site Natura 2000 ou hors site, certains projets pouvant avoir des incidences sur de grands territoires.

Le formulaire simplifié

Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : mon projet a-t-il une incidence sur un site Natura 2000 ?

Attention : Si une incidence est possible, un dossier d'évaluation complet doit être établi.
(Vous trouverez en *Annexe 2* le schéma présentant la démarche à suivre.)

Ce formulaire permettra au service instructeur du dossier de fournir l'autorisation requise ou dans le cas contraire de demander de plus amples précisions sur certains points. Il vise à aider le porteur de projet à réaliser l'évaluation d'incidences Natura 2000 pour le projet qu'il souhaite réaliser. Cette évaluation reste toujours réalisée sous son entière responsabilité. Il peut apporter tout complément qu'il juge nécessaire.

Où trouver l'information ?

➔ **Précisions sur la démarche** : Auprès de la DDT de votre département, dans les documents mis en ligne sur le site internet de la DREAL Bourgogne :
Préservation et gestion des ressources naturelles > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Prendre en compte Natura 2000 dans les activités > Le principe de l'évaluation des incidences

➔ **Cartographie des sites** : dans l'application « cartographie dynamique » de la DREAL Bourgogne
Connaissance des territoires > Information géographique > Cartographie dynamique

➔ **Définition et localisation des enjeux, liste des espèces et habitats** : dans le document d'objectifs du site Natura 2000 concerné lorsqu'il est élaboré (mairies concernées, DDT, site internet de la DREAL) ; formulaires standards de données et fiches pédagogiques (site internet DREAL)
Préservation et gestion des ressources naturelles > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Connaître le réseau des sites bourguignons

➔ **Éclairage sur les enjeux** : auprès de l'animateur du site Natura 2000 concerné (liste sur le site internet de la DREAL Bourgogne)

---

* *Nota bene* : les SIC ou sites d'importance communautaire cartographiés en Annexe correspondent aux sites qui feront l'objet d'un arrêté ministériel de désignation en zones spéciales de conservation (ZSC)

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : L.E.R Développement

Adresse :19 avenue de la Grande Armée
Commune : …75116-Paris

Téléphone :07 44 80 29 18 / 05 67 29 04 61.....

Courriel : b.julien@groupewattetco.com..
Le projet :

Intitulé : Projet 2763 - Segaud
Création d'une centrale agrivoltaïque

Adresse : parcelle géolocalisée :

Commune : CUZY 71320

Référence cadastrale : 0248 et 0249.

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ? DEMANDE DREAL

1. Description du projet

1.A. Nature du projet

Description sommaire du projet :

Création d'une centrale solaire sur une parcelle de 2ha située à CUZY 71320 (parcelles cadastrales 0248 et 0249). 1896 modules, 2 panneaux par module soit 3792 panneaux

Surface : 2ha pour la zone d'implantation,
Puissance : 900kw

1.B. Localisation par rapport à Natura 2000

Le projet est il situé :

- Dans un ou plusieurs site Natura 2000 : ☐ Oui ☒ Non

  Le(s)quel(s) ? N° Site : FR 26....……..... Nom du site :
  N° Site : FR 26....……..... Nom du site :
  N° Site : FR 26....……..... Nom du site :

- À proximité d'un ou plusieurs sites Natura 2000 : ☒ Oui ☐ Non

Le(s)quel(s) ? N° Site : FR 2601015. Nom du site : Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan.

N° Site : FR 26. Nom du site :
N° Site : FR 26. Nom du site :

Vous trouverez en *Annexe 1* la carte des sites Natura 2000 du département.
Cette cartographie est également disponible sur le site internet de la DREAL Bourgogne (cf. page 1)

Joindre au présent formulaire :

- La **carte de l'Annexe 1** correspondant à votre département en localisant le projet
- Une **carte de localisation précise** du projet (carte IGN au 1/25 000e) et du périmètre Natura 2000 ou plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, etc.). Les fonds de plan adaptés à l'échelle et les périmètres Natura 2000 peuvent être édités avec l'outil « cartographie dynamique » sur le site internet de la DREAL (cf. page 1).

1.C. Étendue du projet

Quelle est la surface de l'implantation du projet : 20 000.m²
Quelle est la longueur (si linéaire) : **inconnue.**..m
Quelles sont les emprises en phase chantier : ...i**nconnues**...m²

1.D. Délais de réalisation

Projet pérenne (Construction,)	Projet temporaire (Manifestation,)
Durée du chantier (en jour, mois) : **à déterminer**	Durée du projet (en jours, mois) : .....
Période du chantier (jour, mois) : **à déterminer**	Période du projet (jour, mois) : .....

1.E. Aménagement(s) inhérent(s) au projet

Décrire, le cas échéant, les aménagements nécessaires au projet (voiries, réseaux, zone de stockage).
Pour les manifestations ou interventions, préciser les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, la logistique et le nombre de personnes attendues.

- **installation d'une base-vie** pour les ouvriers et d'une aire de stockage destinée à l'entrepôt des équipements pendant la phase chantier.
- **Local technique :** batteries (6 modules faisant environ 2m^2 chacun) + armoire électrique de type 250kva x3. Le tout sur une dalle béton.
-**Création d'une piste** de 3m de large, localisée entre la clôture et la zone solarisée.

1.F. Entretien, fonctionnement, rejet

Préciser si l'activité générera des interventions ou rejets sur le milieu durant la phase chantier et la phase d'exploitation (traitements chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eaux pluviales ou usées, pistes), et les décrire succinctement (fréquence, nature, ampleur,)

La construction de la centrale ne génèrera aucun traitement chimique, les aménagements suivants seront réalisés :

-**Débroussaillement :** aucune coupe d'arbre ni arrachage de haie ne sera réalisé

-**mise à nu du sol** pour pouvoir installer les pieux + réalisation des tranchées + réalisation de la piste périphérique perméable + dalle béton pour local technique.

- **Tranchées** : pour le raccordement, mais uniquement sur la parcelle pour relier les rangées de panneaux aux onduleurs et les onduleurs aux armoires électriques
- **réserve eau** 120m^3
-**aucun rejet d'eau** usées ne sera réalisé sur le milieu Naturel

1.G. Cartographie de la zone d'influence de l'activité

Vous pouvez délimiter la zone d'influence de votre projet sur une carte au 1/25000 -ème ou plus précise, en faisant également figurer les périmètres Natura 2000.

1.H. Démarches entreprises auprès d'experts

Avez-vous eu des contacts avec les animateurs de sites Natura 2000, des experts, des associations de protection de la nature lors de la définition de votre projet : demande d'information, discussion sur les

scenarii techniques pour minimiser les incidences ? ☒**Oui** ☐ Non
Si oui, comment avez-vous pris en compte les éventuelles préconisations ?

L'étude du DOCUMENT D'OBJECTIFS du SITE NATURA 2000 : FR 2601015 a permis d'analyser en détail l'impact potentiel du projet de centrale solaire sur les espèces patrimoniales (espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000) et les habitats naturels du site Natura 2000.

2. Usages

Cocher les cases correspondantes pour indiquer quels sont les usages actuels de la zone du projet et ses alentours.

☒ Pâturage/ Fauche	☐ Pêche	☐ Décharge sauvage
☐ Grandes cultures	☐ Chasse	☐ Urbanisée
☐ Sylviculture	☐ Autres sports et loisirs	☐ Aucun

☐ Autres (préciser) : ….....

Indiquer les usages créés ou amplifiés par le projet et l'évolution du bâti existant

Aucun bâtiment ne se trouve sur la parcelle
L'activité agricole n'a pas été modifiée par l'exploitant
Seul un local technique sera construit pour le fonctionnement de la centrale.

3. Habitats naturels

Le tableau ci dessous vous permet d'indiquer les **habitats naturels (c'est-à-dire les types de milieux)** présents à l'emplacement même de votre projet et à proximité. **Cet état des lieux peut être établi sur la base d'observations et/ou des informations figurants dans les cartes des documents d'objectifs (**Où trouver l'information ? Page 1)

De même il permet de détailler les incidences que peut engendrer votre projet (implantation et à proximité) sur ces habitats.
Attention ces incidences concernent l'ensemble des phases (chantier, exploitation, entretien, …)

☐ Rejet dans le milieu aquatique ☐ Rejets dans l'air (poussières, fumées)
☐ Piétinement ☒ Circulation de véhicules
☒ Remblaiement ou creusement ☐ Autres incidences : .....

Type d'habitat naturel		Cocher si affecté par le projet	Précision sur les habitats naturels d'intérêt communautaire	Précision sur les incidences par milieu
Milieux ouverts	Prairie, Pelouse			La culture de luzerne sera supprimée.
	Lande et parcours			
	Bocage, haies			
	Autre : monoculture de Luzerne	☒		
Milieux forestiers	Forêt de résineux			
	Forêt de feuillus			
	Forêt mixte			
	Autre : ….....			
Milieux humides	Cours d'eau			
	Fossé			
	Étang			
	Zone humide			
	Autre :			
Milieux rocheux	Falaise			
	Affleurement rocheux			
	Éboulis			
	Autre : ….....			

Afin de faciliter l'instruction du dossier et de mieux appréhender les milieux naturels environnants, merci de fournir quelques photos de l'implantation du projet et de son environnement en reportant leur numéro sur une carte de localisation et en indiquant ci-dessous leur légende.

Photos en fin de document.

Photo 1 : Parcelle 248 La haie bocagère sera conservée intégralement.....
Photo 2 : La culture de la luzerne sera récoltée et le sol sera mis à nu pour les besoins d'implantation de pieux, tranchées provisoires et piste d'accès.

Photo 3 : Parcelle N° 0249 et 0248 Parcelle d'emprise du projet de centrale solaire.

Votre projet engendre t-il la destruction ou la détérioration d'habitats naturels ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui préciser le type d'habitat et la surface concernée
.....
.....
.....
.....

4. Espèces

Cet état des lieux peut être établi sur la base des informations figurants dans les formulaires standards de données, les documents d'objectifs et autres documents disponibles pour chaque site Natura 2000 (Où trouver l'information ? Page 1).

Préciser les espèces présentes sur l'implantation du projet et à proximité.

-Végétation présente sur parcelle prairie artificielle : Luzerne
-essences locales composant la haie arbustive

-Prunellier, P*runus spinosa*
-Sureau à grappes, S*ambucus racemosa*
-Aubépine monogyne, *Cratageus monogyna*
-Châtaignier commun, *Castanea sativa*
-Robinier, *Robinia pseudoacacia*
-Frêne commun *Fraxinus excelsior*
-Noisetier commun : *Coryllus avellana*
Charme commun *Carpinus betulus*

-Faune présente sur le site (aout 2025)
Aucune faune sauvage n'a pu être observée lors de la prospection réalisée en aout 2025. (G.E.N) Gestion Espaces Nature.

<u>Espèces recensées par la BASE DE DONNÉES SIGOGNE gérée par l'agence régionale de la biodiversité en bourgogne-Franche-comte (ARB-BFC)</u>

1) Requête lancée sur les parcelles 0248 et 00249
   Résultats : Aucune espèce faunistique et floristique recensée

2) Requête lancée sur un périmètre de 1km

Groupe taxonomique | Niveau d'enjeu | Meilleure précision: Polygone 1000 m | Ordre | Nom scientifique | Nom vernaculaire | Intervalle de dates

Espèces observées

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire simple	Dernière observation	Niveau d'enjeu	LR Bourgogne	LR Franche-Comté	LR nationale	Statut nicheur	Chef de file	Meilleure précision	Nom vernaculaire complet
Invertébré	Lepidoptera	Erynnis tages	Point de Hongrie (Le)	2 010	Sans enjeu	LC	LC	LC		SHNA - OFAB	Polygone 1000 m	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)
Invertébré	Lepidoptera	Issoria lathonia	Petit Nacré (Le)	2 010	Sans enjeu	LC	LC	LC		SHNA - OFAB	Polygone 1000 m	Petit Nacré (Le), Latonia (La), Lathone (Le)
Invertébré	Lepidoptera	Lycaena phlaeas	Cuivré commun (Le)	2 010	Sans enjeu	LC	LC	LC		SHNA - OFAB	Polygone 1000 m	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)
Invertébré	Lepidoptera	Gonepteryx rhamni	Citron (Le)	2 010	Sans enjeu	LC	LC	LC		SHNA - OFAB	Polygone 1000 m	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)
Invertébré	Lepidoptera	Anthocharis cardamines	Aurore (L')	2 010	Sans enjeu	LC	LC	LC		SHNA - OFAB	Polygone 1000 m	Aurore (L')
Invertébré	Lepidoptera	Boloria dia	Petite Violette (La)	2 010	Sans enjeu	LC	LC	LC		SHNA - OFAB	Polygone 1000 m	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)
Invertébré	Lepidoptera	Aglais io	Paon-du-jour (Le)	2 010	Sans enjeu	LC	LC	LC		SHNA - OFAB	Polygone 1000 m	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil -de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')
Mammifère	Rodentia	Sciurus vulgaris	Écureuil roux	2 000	Sans enjeu	LC	LC	LC		SHNA - OFAB	Polygone 1000 m	Écureuil roux

Les espèces recensées sont principalement des lépidoptères non menacés (Listes IUCN)

Quelles sont les incidences engendrées par votre projet sur les espèces (implantation et à proximité) ?
Attention ces incidences concernent l'ensemble des phases (chantier, exploitation, entretien, …)

- ☐ Rejet dans le milieu aquatique
- ☒ Bruits et vibrations
- ☐ Piétinement
- ☒ Remblaiement ou creusement
- ☐ Rejets dans l'air (poussières, fumées)
- ☐ Éclairage nocturne
- ☒ Circulation de véhicules
- ☐ Autres incidences :Néant

Votre projet engendre t-il la destruction ou la perturbation d'espèces animales ou végétales qui ont permis la désignation du site Natura 2000 ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui préciser les espèces concernées, leur nombre et si les perturbations concernent des fonctions vitales de l'espèce (reproduction, repos, alimentation, …)

.....
.....
.....
.....

5. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure à l'absence ou non d'incidences de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000. A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 en cas de :

- Destruction ou dégradation d'un habitat naturel ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concernés
- Destruction ou perturbation dans la réalisation du cycle vital d'une espèce ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concernés

Votre projet est il susceptible d'avoir une incidence notable sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ?

☒**Non : Justifiez votre conclusion :**

Après analyse des impacts potentiels du projet de centrale solaire sur la commune de CUZY sur les parcelles 0248 et 0249 sur les espèces patrimoniales et habitats patrimoniaux qui ont justifié la désignation du site NATURA 2000, aucune incidence notable n'a été relevée.

Ce formulaire accompagné de ses pièces jointes est à remettre au service instructeur du projet.

☐ **Oui :** L'évaluation des incidences doit se poursuivre. Un dossier complet (conformément à l'article R414-23 du code de l'environnement) doit être établi et transmis au service instructeur du projet.

A (lieu) : Signature :

Le (date) :

ANNEXES

Carte des ZSC en Saône et Loire

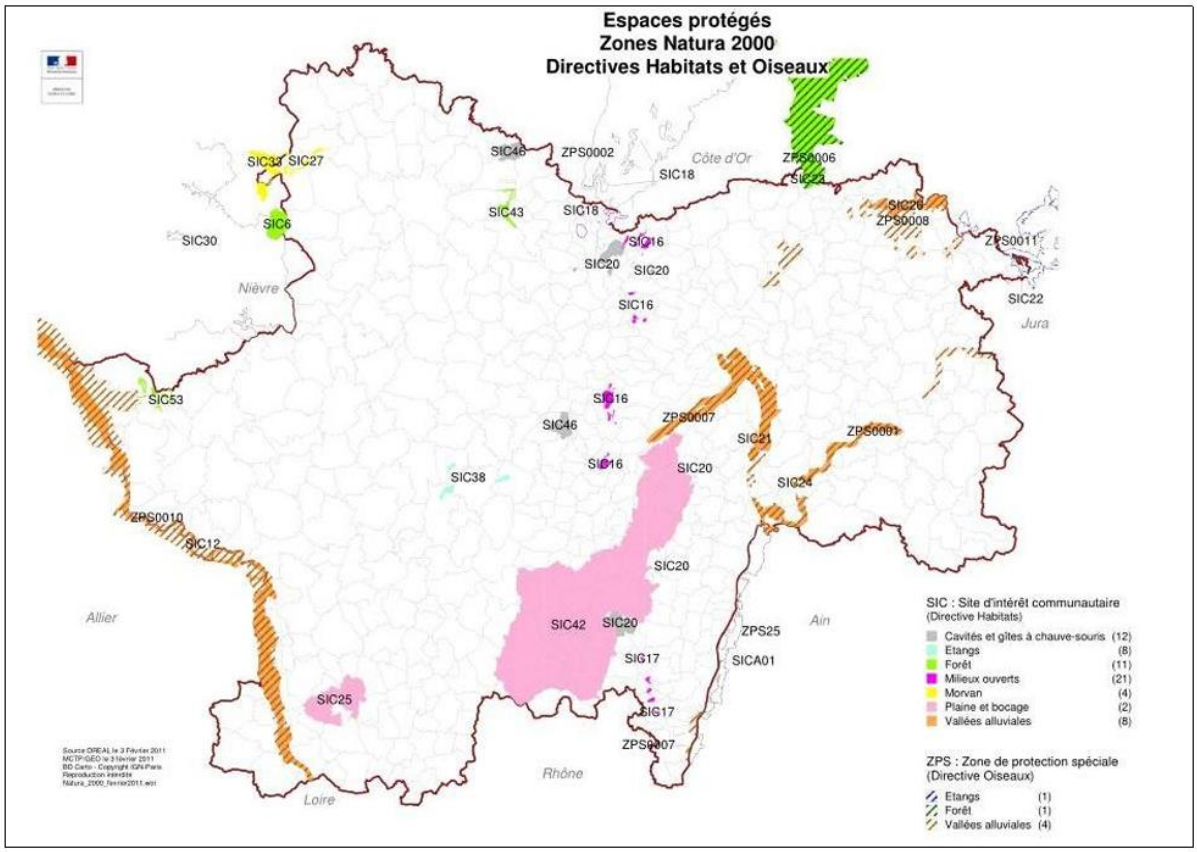

Site Natura 2000 FR2601015 et Parcelles du projet

Parcelles du projet 0248 et 0249

Source cartographique : Base de données SIGOGNE (ARB-BFC)

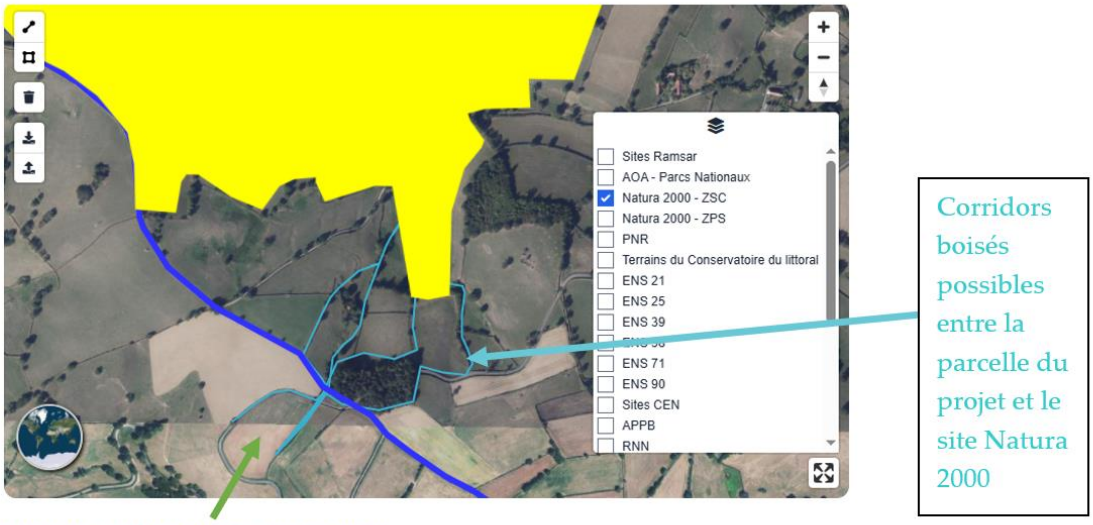

Photo N°1 parcelle 248 La haie bocagère sera conservée intégralement.
(Source G.E.N Gestion Espaces Nature, Aout 2025)

Photo N°2 LA culture de la luzerne sera récoltée et le sol sera mis à nu pour les besoins d'implantation de pieux, tranchées provisoires et piste d'accès. (Source G.E.N Gestion Espaces Nature, Aout 2025)

Photo N°3 Parcelle N° 0249 et 0248 Parcelle d'emprise du projet de centrale solaire. (Source QGIS Septembre 2025). Échelle 1 :5710

L'environnement proche est majoritairement à usage agricole : Bocage composé de haies, prairies et pâturages.

Sensibilité de la faune sauvage en fonction des périodes retenues pour les travaux.

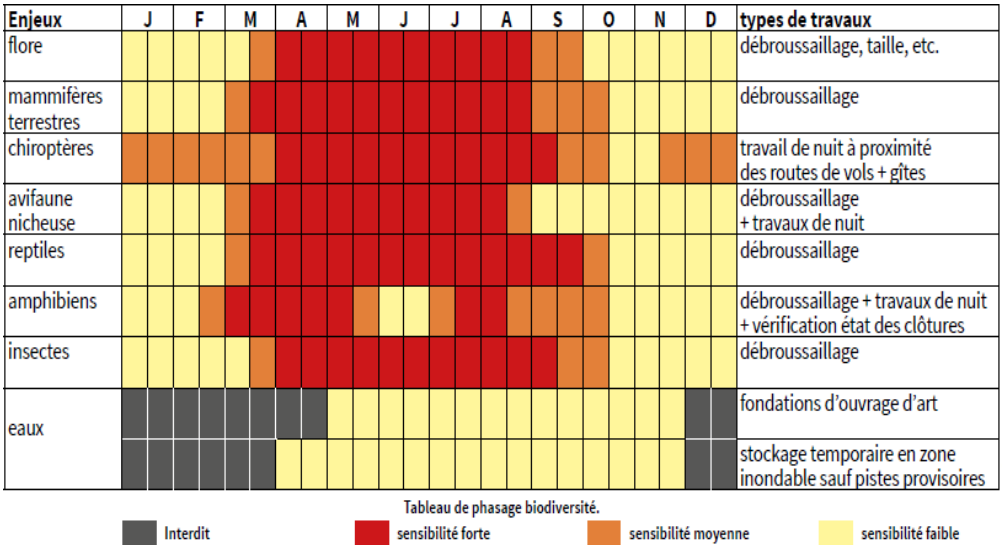

Source : Guide « Biodiversité & chantiers », LPO, avril 2019

Nous nous engageons à éviter les périodes les plus sensibles pour la biodiversité (mars à septembre) et à privilégier les mois d'octobre et novembre pour réaliser les travaux lourds